



Dispositions d'exécution pour les tours préliminaires du Championnat suisse de groupes 300m (CSG-F300)

Edition 2023 - Page 1

Doc.-N° 3.50.04 f

La Division fusil 300m édicte pour les tours préliminaires du Championnat suisse de groupes fusil 300m (CSG-F300) les dispositions d'exécution (DE) suivantes:

1. Bases

- 1.1 Règlement du Championnat suisse de groupes 300m (CSG-G300 Doc.-N° 4.04.4605)
- 1.2 Règles du tir sportif (RTSp) de la Fédération sportive suisse de tir (FST; Doc.-N° 1.10.4020)
- 1.3 Catalogue des moyens auxiliaires autorisés par le DDPS (Ccomp S et P, Form. 27.132)

2. Questions administratives

Les feuilles de stand de groupes des tours préliminaires sont à commander en une seule fois par chaque SCT auprès de la centrale d'annonce CSG-F300:

Hubert Müller, Obergutstrasse 8, 8273 Triboltingen

courriel: hubert.mueller@swissshooting.ch

3. Contrôle des compétitions

Aux tours préliminaires, le contrôle des compétitions incombe aux SCT, qui édictent les dispositions appropriées. Seule un contrôle fiable garantit l'application correcte des règlements et prescriptions.

4. Annonces

L'annonce des groupes qualifiés pour les tours principaux incombe aux responsables des SCT au moyen de la formule adéquate (Doc.-N° 3.50.10). Celle-ci est à transmettre électroniquement à la centrale d'annonce CSG-F300 (courriel: hubert.mueller@swissshooting.ch). Seules les formules dûment remplies seront prises en considération.

Délai d'annonce: dimanche 28 mai 2023, 18h00, au plus tard

5. En particulier

En cas de problèmes, d'urgences ou d'autres questions, le préposé CSG-F300 est à votre disposition par téléphone au 079 303 44 25.

6. Dispositions finales

Ces DE

- remplacent tous les documents antérieurs, notamment les DE pour les tours préliminaires du CSG-F300 de la saison 2022;
- ont été approuvées par la Division fusil 300m le 18 novembre 2022;
- entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

FEDERATION SPORTIVE SUISSE DE TIR

Walter Brändli
Le chef de la Division
Fusil 300m

Hubert Müller
Le préposé
CSG-F300